



3 minutes de lecture

Sur les réseaux  
Enfants Formation  
Justice Suisse  
alémanique Ski

Sylvia Revello

Publié mardi 16 janvier 2018 à  
18:34, modifié mardi 16 janvier  
2018 à 23:17.

ÉCOLE

## Le financement des camps de ski menacé

**Selon un arrêt du Tribunal fédéral, les sorties scolaires ne doivent pas excéder 80 francs par semaine pour les parents d'élèves. Impossible, dès lors, d'assurer que les établissements assumeront l'intégralité des coûts liés aux sports d'hiver**

Les camps de ski, entre chutes sur les pistes, batailles de boules de neige et escapades nocturnes dans les dortoirs, laissent des souvenirs mémorables. Cette tradition pourrait bien disparaître. En cause: un arrêt du Tribunal fédéral émis à la fin de décembre qui exclut toute participation financière des parents d'élèves supérieure à 80 francs, en vertu de la gratuité de l'école publique en Suisse. Impossible, dès lors, de garantir que les établissements prennent désormais intégralement en charge les sorties scolaires. Face à la menace, les internautes relativisent.

Si l'arrêt concerne le canton de Thurgovie, qui prévoyait jusqu'ici une contribution parentale maximale de 300 francs, il pourrait faire jurisprudence et être appliqué à l'ensemble du pays. Actuellement, le financement des camps, qui ont lieu une année sur deux, est partagé. A Genève et Neuchâtel, par exemple, les parents participent à hauteur de 250 francs pour un coût global de 400 francs pour cinq jours. Encadrement, matériel, transport: les camps de ski se révèlent plus onéreux que les semaines en forêt ou à la ferme. Ils sont donc particulièrement menacés, comme l'a indiqué mardi la RTS sur les ondes de La Première.

Un instructeur et ses élèves dans le canton de Glaris.  
© GAETAN BALLY/KEYSTONE



### L'arrêt «crève l'abcès»

Pour Fabien Sourget, président de la Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire, cet arrêt «crève un abcès». «Depuis toujours, l'école est mal à l'aise sur la question des camps de ski, qui peuvent représenter une charge importante pour les familles, confie-t-il. Lorsque des parents refusent de payer, nous n'avons pas de base légale pour les y obliger. Certains demandent des aides, d'autres n'osent pas, et leur enfant est brusquement porté malade le jour du départ. Au final, ce sont les élèves qui sont pénalisés.»

«L'école obligatoire n'est gratuite qu'en théorie, déplore celui qui est aussi président du Cercle scolaire de Val-de-Ruz. Il faut clarifier les choses, cesser ce jeu de dupes, que les cantons se positionnent, soit en créant une législation qui inclue les parents, soit en prenant les coûts à leur charge. A Neuchâtel, nous réfléchissons actuellement à une position commune.»

#### Abonnez-vous à cette newsletter

Votre adresse mail



Le briefing

**GRATUIT.** Chaque matin à 6h, l'actualité par nos journalistes.

**S'INSCRIRE** exemple

### L'incertitude préoccupe

En attendant que les cantons se décident, le flou existant préoccupe Christina Aenishänslin, directrice de Groups.Swiss, faîtière de l'hébergement collectif en Suisse. «Les écoles ne savent pas quoi faire, déplore-t-elle. A Bâle-Campagne, les sorties sont garanties jusqu'en juin, après, c'est l'incertitude.» Une situation d'autant plus problématique que les hébergements doivent être réservés onze mois à l'avance. La faîtière gère 650 maisons dont les nuitées varient entre 15 et 25 francs en autogestion. Selon elle, l'arrêt met aussi en péril les villages qui profitent des retombées économiques. «La vallée de Saas, par exemple, n'existerait pas sans le tourisme de groupes.»

En filigrane, c'est le statut du ski comme sport national qui est remis en question. Toujours plus cher, plus élitiste, faut-il l'abandonner? «Le rôle de l'école n'est pas de défendre le ski,

mais les camps comme expérience de socialisation et du vivre-ensemble», répond Fabien Sourget.

**RTS** **RTSinfo**  
il y a environ 3 mois

Les camps de ski doivent être gratuits pour les parents d'élèves, et donc pris en charge par les pouvoirs publics, dit un arrêt rendu par le Tribunal fédéral en décembre.



**Un arrêt du Tribunal fédéral pourrait signer la mort des ca**  
Les camps de ski doivent être gratuits pour les parents d'élèves, et donc pris en c...  
RTS.CH

126 37 94

Sur Facebook, la décision du Tribunal fédéral ne fait pas peur. «Je doute que cela menace les camps d'hiver. Et puis, il y a toujours moyen de faire des camps verts, tout aussi sympas et moins chers», estime une internaute. D'autant que des arrangements sont souvent possibles. «Les familles qui ont les moyens paient, celles qui ne les ont pas peuvent s'arranger avec la commune, en tout cas du côté de chez moi...» ajoute un usager, évoquant des ventes de pâtisseries et autres récoltes de fonds. Pour ce père de famille, en revanche, la gratuité serait bienvenue: «Trois enfants qui partent en camp la même semaine, je vous assure que ça fait mal au budget.»

---

**Sylvia Revello**  
@sylviarevello  
Journaliste rubrique Suisse et Réseaux.

---